

COMMUNIQUÉ

Pour publication immédiate

OUVERTURE OFFICIELLE DU DÉBARCADÈRE LE 17 MAI 2022

Estérel, le 16 mai 2022 – Les Villes d'Estérel et de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson vous informent que le débarcadère permettant la mise à l'eau des embarcations sera officiellement ouvert à partir de **9 h 00 le mardi 17 mai 2022**.

Station de lavage – 245, chemin Masson, Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

Nous vous rappelons que toutes les embarcations doivent être nettoyées préalablement à la mise à l'eau. Les embarcations entreposées et nettoyées par un professionnel sont toutefois dispensées de cette obligation pour la première mise à l'eau de l'année. À noter que les entreposeurs devront se rendre à la station de lavage en début de journée pour s'assurer que leur remorque soit nettoyée convenablement avant d'entreprendre les mises à l'eau du jour. **La station de lavage sera ouverte dès 8 h 30 le 17 mai 2022.**

Nous vous assurons que la santé de nos lacs nous tient à cœur plus que jamais. Nous comptons maintenant sur vous pour la suite. Nous vous demandons de respecter les consignes données par les villes et de toujours effectuer le nettoyage des embarcations. Nous vous remercions également d'avoir été patients pour l'ouverture tardive du débarcadère. Un merci spécial à la firme Fyto Inc. pour l'excellent travail d'arrachage des plants de myriophylle ce dimanche 15 mai 2022.

- 30 -

Information :

Ville d'Estérel - 450 228-3232

Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson – 450 228-2543, poste 221